ACTION EN FAVEUR DE LA PETITE FORÊT PRIVÉE DU TERRITOIRE

Les forêts couvrent environ 25% du territoire des communes d'Assesse, Gesves et Ohey. La filière bois y est également bien présente avec 2 scieries de feuillus et plusieurs entreprises de transformation du bois. Comme partout en Belgique et dans les pays voisins, cette filière doit faire face à de profonds changements et de nouvelles contraintes. Le GAL, dans le cadre de sa programmation 2014-2020, a décidé de soutenir la filière bois du territoire en favorisant une gestion productive et durable des forêts et en appuyant les acteurs de la transformation du bois.

Les parcelles forestières du territoire étant majoritairement privées et régulièrement de petite taille, le GAL lance une **action de valorisation des petites propriétés forestières** (<5ha) en collaboration avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée. Cette action permettra aux propriétaires qui le désirent d'être conseillés, accompagnés dans la gestion de leurs parcelles mais également de participer à une vente de bois et des travaux groupés.

Vous êtes propriétaire de petites parcelles forestières sur les communes d'Assesse, Gesves et Ohey et désireux de mieux les valoriser ? Intéressé d'avoir plus d'informations sur cette action de valorisation de la petite forêt privée ?

Rejoignez-nous à la séance d'information le mercredi 13 avril 2016 à 20h00

Dans les locaux du GAL – 9, rue de la Pichelotte à Gesves

Infos et inscriptions : valerie.grandjean@tiges –chavees.be
ou 083/670 347

GAL Pays des tiges et chavées

CELLULE d'APPUI à la PETITE FORÊT PRIVÉE